

Carrier, Lynda (BAPE)

Projet de stockage de gaz naturel liquéfié
et de regazéification à Bécancour

6211-19-025

À: Rodney Semotiuk
Objet: RE: RAPPEL-Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour

De : Rodney Semotiuk [mailto:semotiuk@sngaz.com]

Envoyé : 4 juillet 2016 21:28

À : Carrier, Lynda (BAPE) <Lynda.Carrier@bape.gouv.qc.ca>

Cc : Richard Brosseau <brosseau@sngaz.com>

Objet : Re: RAPPEL-Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour

Importance : Haute

Madame:

Oui un tel scénario est possible et concevable mais serait dépendant des termes et conditions commerciales à être négociés avec Hydro-Québec.

Merci.

Rodney Semotiuk
CEO

Stolt LNGaz Inc.
550 Sherbrooke Ouest, Tour Est
Montréal, Québec

semotiuk@sngaz.com

This message is intended only for the named recipients. This message may contain information that is privileged, confidential or exempt from disclosure under applicable law. Any dissemination or copying of this message by anyone other than a named recipient is strictly prohibited. If you are not a named recipient or an employee or agent responsible for delivering this message to a named recipient, please notify us immediately, and permanently destroy this message and any copies you may have. Warning: Email may not be secure unless properly encrypted.

Ce message est destiné uniquement aux destinataires dûment nommés. Il peut contenir de l'information privilégiée ou confidentielle ou encore de l'information exemptée des obligations de divulgation en vertu du droit applicable. Il est strictement défendu à toute personne qui n'est pas un destinataire dûment nommé de diffuser ce message ou d'en faire une copie. Si vous n'êtes pas un destinataire dûment nommé ou un employé ou mandataire chargé de livrer ce message à un destinataire dûment nommé, veuillez nous aviser sans tarder et supprimer ce message ainsi que toute copie qui peut en avoir été faite. Avertissement : Le courriel qui n'est pas chiffré comme il se doit peut ne pas être protégé.

On Jul 4, 2016, at 11:09 AM, Lynda.Carrier@bape.gouv.qc.ca wrote:

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante :

- Lors des différentes pointes des besoins en électricité au moment des grands froids d'hiver, serait-il envisageable qu'une entreprise comme la vôtre puisse céder momentanément l'essentiel de son approvisionnement en gaz naturel à la centrale thermique de TCE dans le parc industriel de Bécancour, moyennant évidemment une rémunération négociée avec Hydro-Québec, pour une

centaine d'heures par année. (Ces pointes durent généralement quelques heures et se concentrent le matin autour de l'heure du petit déjeuner et le soir vers l'heure du souper)?

Votre réponse doit être acheminée le plus tôt possible, et ce, afin d'alimenter les centres de consultation permettant au public d'obtenir l'information nécessaire à la rédaction de leur mémoire. Aussi, afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, ~~soit d'ici le 29 juin prochain.~~ **5 juillet**

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Semotiuk, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lynda Carrier, coordonnatrice
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue St-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Téléphone : 418 643-7447 poste 433
Sans frais : 1 800 463-4732
Télécopieur : 418 643-9474



Avis de confidentialité : L'information transmise dans ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement. Merci de votre collaboration